



L'édito

de Nicolas GALUP

Rédacteur en chef

ngalup@nicematin.fr

Stop !

« LIBERTÉ D'EXPRESSION », « SATIRE », « humour », ces termes ont été prononcés toute honte bue par certains des 10 prévenus dans l'affaire du cyberharcèlement de Brigitte Macron. Ramollis par des années d'intoxications complotistes, la petite bande ne voit pas le problème et va même jusqu'à dénoncer « un harcèlement inversé ». Pour eux, « une personne puissante doit accepter la critique ». Affirmation que ne remet pas en cause la présidente du tribunal, mais qui se pose tout de même une question pertinente relevée par *Le Monde* : "la b*** à Brigitte Macron", c'est une critique ?... Imparable. Malheureusement pour nous, le gang numérique en question n'est pas seulement stupide, il est aussi dangereux. Sur les réseaux sociaux, les plus célèbres d'entre eux sont suivis par des dizaines de milliers de personnes. Un monde où les fake news les plus rances se partagent et se propagent : un vrai monde parallèle.



La justice doit se montrer intraitable.

Dans tout ça, il y a un autre problème, celui de la haine en ligne, le harcèlement. Brigitte Macron, elle, a les moyens de riposter, mais tout le monde n'a pas cette chance. Les victimes en France se comptent par milliers. La majorité des plaintes n'aboutissent pas et depuis des années maintenant les réseaux sociaux se transforment en défouloir pour des utilisateurs anonymes et frénétiques. Une étude récente a montré que 49 % des 18/25 ans cyberharcelés avaient déjà pensé au suicide. Certains sont passés à l'acte, souvenez-vous de Lindsay, cette collégienne du Pas-de-Calais qui s'est donné la mort en 2023. Un an plus tard, sa mère dénonçait encore le cyberharcèlement qu'elle continuait de subir après la perte de sa fille. Il n'y a plus de temps à perdre, les plateformes doivent enfin agir et arrêter de mener en bateau les pouvoirs publics. La justice doit aussi se montrer intraitable pour rappeler que sur internet, personne n'est anonyme.



Le cyberharcèlement touche toutes les couches de la société. PHOTO ILLUSTRATION CAMILLE DODET



FAIT DU JOUR

Biodiversité Des scientifiques travaillent à la réintroduction de l'ange de mer, ce requin plat aujourd'hui disparu qui aurait donné son nom à la Baie des anges.

Le requin "ange de mer" bientôt réintroduit à Nice ?

PAR ROMAIN BÉAL / RBEAL@NICEMATIN.FR

RÉINTRODUIRE DES SQUALES

sur la paisible promenade des Anglais, une idée folle ? Pas si sûr... *Squatina* : ce n'est pas le nom de code d'une opération secrète, mais l'appellation scientifique de cette espèce de requin, qui ressemble peu ou prou à une raie. Plus communément, on l'appelle ange de mer – *pei ange* en provençal – en raison de ses nageoires pectorales qui forment deux ailes de part et d'autre du thorax, faisant penser à un ange.

« Selon l'histoire locale, ce sont des pêcheurs niçois qui auraient donné ce nom à notre baie, en raison des très nombreux anges de mer ramenés dans leurs filets à cet endroit », raconte Daniel Moatti, chercheur associé à l'université Nice Côte d'Azur.

« Venés vèire la marrida bestiassa que destrugue lou aret d'ou paure pescadou ! »

L'écrivain niçois Francis Gag y fait référence dans un de ses livres ⁽¹⁾ : « Un curieux spectacle se renouvelait deux trois fois l'an : on



pouvait apercevoir deux pêcheurs poussant à travers les rues de la ville un charretton sur lequel gisait un de ces requins [*pei ange*], de petite taille certes, mais impressionnant tout de même et, précédant le cortège, une pescariss (femme de pêcheur, Ndlr) qui, d'une voix stridente, criait : "Venés, venés vèire la marrida bestiassa que destrugue lou aret d'ou paure pescadou !" (Venez, venez voir la mauvaise bête qui détruit les filets du pauvre pêcheur !) Les curieux s'approchaient, posaient des questions aux pêcheurs et laissaient quelquefois tomber une pièce dans une corbeille placée bien en évidence près de l'horrible bête. »

Selon l'Angel Shark Conservation Network, une communauté

de spécialistes qui travaille à mieux protéger l'espèce au niveau mondial et qui a publié un plan d'action régional pour la Méditerranée en 2019, « les anges de mer étaient autrefois une composante si importante des pêcheries en Méditerranée que de nombreux engins de pêche spécialisés ont été développés pour les capturer et ont reçu leur nom. Des filets maillants appelés "squaenera" ont été utilisés en Italie et "sklatara" en Croatie – tous deux dérivés des noms locaux des anges de mer "squaena" et "sklat". En France les "martramaou" ont été utilisés (ce requin est aussi parfois appelé martrame en France, notamment dans le bassin d'Arcachon, Ndlr) ».

Danger critique d'extinction

Sauf que depuis le milieu du XX^e siècle, l'ange de mer semble avoir disparu de la Côte d'Azur, sans doute à cause du chalutage. Car ce poisson benthique (qui vit au fond des mers) affectionne les sols sablo-vaseux, où il se terre pour chasser en embuscade,